

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 31 MARS 1894

## SOMMAIRE

**TEXTE.**—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Notes sur la littérature française, par Pierre Bédard.—Carnet du "Monde Illustré."—M. Lajos Kossuth, par Joseph Genet.—La mort de Beethoven, par Lucien Rhéal.—Science récréative.—Le commandant Joffre à Tombouctou.—Poésie : Le soir d'un bataille, par Leconte de Lisle.—Un village acadien en 1874 par L.-H. Tremblay.—Le drapeau, par Jules Richard.—L'aliéné, par Augustin Lellis.—Faits scientifiques.—Un conseil par semaine.—Notes et faits : Variétés étiologiques ; Histoire des mots et locutions ; Des nez illustres, etc., par Le Chercheur.—Nouvelles à la main.—Choses et autres.—Feuilletons.—Problème d'échecs.

**GRAVURES.**—La guerre civile à Rio-de-Janeiro : Un combat aux fortifications de la Montena.—Portrait du patriote Hongrois Kossuth.—Afrique : La colonne du commandant Joffre découverte, près de Tombouctou, les corps des officiers et soldats français.—Gravure du feuilleton.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

Le MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

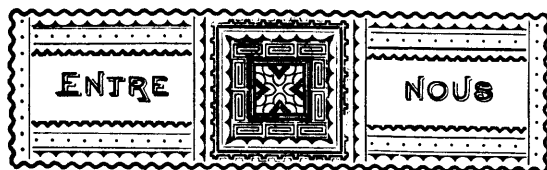
Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

## NOS PRIMES

## LE CENT-DIX HUITIÈME TIRAGE

Le cent-dix-huitième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de MARS), aura lieu samedi, le 7 AVRIL, à deux heures de l'après-midi, dans nos bureaux, no 40, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment invité à y assister.



Tout ce qui n'est pas clair n'est pas français.—RIVAROL.

Rivarol a raison—et je ne vois pas pourquoi il aurait tort—il faut en conclure naturellement que tout homme qui n'aime pas la langue française a horreur de la clarté, de l'exactitude, de la vérité.

Comment se fait-il donc que certains Anglais de notre pays aiment la langue du MONDE ILLUSTRÉ et que

d'autres ne peuvent pas la souffrir.

C'est que chez les fils d'Albion, comme ailleurs du reste, il y a des gens bien faits et d'autres mal bâtis, au point de vue intellectuel.

Les premiers ne manquent pas.

\* \* Il y a une quinzaine de jours, les journaux de Montréal publiaient la relation d'un petit incident qui s'était passé au tribunal, à la cour du Recorder.

Un jeune avocat anglais, chargé de la défense d'un prisonnier quelconque venait de défendre sa cause en français et avec une telle pureté de langage que M. de Montigny qui présidait le tribunal lui fit des compliments parfaitement mérités.

—Il est fâcheux, ajouta-t-il, que la plupart de nos compatriotes d'origine anglaise ne croient pas devoir suivre votre exemple.

—Je n'en suis pas moins fâché moi-même, répondit l'avocat, car si tous mes compatriotes savaient quelle somme de jouissances on éprouve en lisant les auteurs français dans leur langue, ils n'hésiteraient pas à faire les études que j'ai faites.

\* \* Huit jours plus tard, un jeune avocat canadien français se trouve dans une autre cour, devant un juge anglais, peu connu du reste, et commence l'exposé de sa cause en français.

—Parlez anglais, monsieur, interrompt le juge, parlez anglais.

—Mais, qu'il plaise à Votre Honneur, les parties en cause, les témoins, parlent français, tout s'est fait en français....

—Parlez anglais, je ne comprends pas le français.

Force fut à l'avocat de parler anglais, d'interroger les témoins dans une langue qu'ils ne connaissent pas, de faire offrir d'interprète, etc.

Je dois ajouter, pour être juste, que plusieurs de ses confrères anglais, peu flattés de l'ignorance du juge, offrirent à l'avocat canadien-français de l'aider en cette circonstance, vu le surcroît de travail qui lui était imposé d'une manière aussi étrange que péremptoire.

\* \* Que dites-vous d'un juge qui vient vous avouer aussi naïvement qu'il ne connaît pas une langue dans laquelle les lois du pays ont été rédigées ? Et bien que ce soit le seul exemple du genre que l'on puisse citer, la chose n'en est pas moins regrettable.

Ce fait est d'autant plus étonnant que la plupart de nos juges anglais parlent très bien notre langue.

N'est-ce pas un plaisir, en effet, que d'entendre sir H. Johnson, juge-en-chef de la Cour Supérieure, parler français avec tant d'esprit,—un esprit tout gaulois,—et avec un choix d'expression à faire envie à un membre de la Société Royale (Je parle d'un membre rachant sa langue).

Sir H. Johnson a du reste appris le français, en France, au collège de Saint-Bertin, à Saint-Omer, dans le département qui a donné le jour à votre vieux chroniqueur.

Les juges Wurtel, Cross, Hall, Tait, Davidson, Doherty parlent aussi très bien notre langue.

Quel est donc celui qui s'est reconnu coupable de ne pas même comprendre le français ?

Qu'importe son nom ? C'est une malheureuse exception dans notre province.

\* \* Par contre c'est la règle générale dans la province d'Ontario, la province-cœur (!) comme disent quelques journalistes et orateurs ; mais, là encore, il y a des exceptions dignes d'être signalées.

Il existe, en effet, à Toronto, la capitale des francophobes, un club, le *Club Français*, dont les membres sont tous anglais.

Ils se réunissent une fois par semaine et doivent parler français, rien que français, pendant toute la soirée. Toute personne laissant échapper une phrase en anglais est immédiatement rappelée à l'ordre ; en cas de récidive, le même jour, c'est l'amende qui lui est sévèrement appliquée.

Ce fait, peu connu, m'a été révélé dernièrement par le capitaine Lessard, des Hussards Royaux, en garnison à Toronto et ce n'est qu'à titre exceptionnel qu'il a été appelé à faire partie du *Club Français*.

L'exemple est fort bon à suivre et je souhaite

qu'il se fonde à Montréal et à Québec, des clubs anglais composés uniquement de Canadiens-français, et où il serait défendu de parler français.

Vous voyez que je ne suis pas fanatique et que je ne vois en tout cela que matière à instruction.

\* \* La bêtise,—le mot est peut-être un peu vif, mais il est si vrai qu'on me le pardonnera,—de certaines personnalités anglaises est d'autant plus étrange qu'elle ment aux origines, aux traditions et à l'esprit réellement si grand du peuple anglais.

Il est plus de mille preuves de cette vérité pénible que j'exprime avec douleur. Je n'en four nirai qu'une.

Il existe, dans l'Océan Indien, une île qui fut nôtre aux jours de prospérité. Cette île idéale, au sol couvert de roses précieuses et de fleurs aux parfums suaves, possède une population qui a conservé avec un soin pieux la langue de la patrie malheureuse, mais jamais oubliée.

Un gouverneur envoyé par l'Angleterre voulut, en un moment d'aberration, imposer sa propre langue à celle de ses administrés. Il y eut conflit, le gouverneur porta ses doléances au pied du trône, mais en même temps que ses plaintes, y parvenaient également les justes remontrances du petit peuple que le gouverneur mal inspiré voulait plier à ses exigences. Le gouvernement anglais n'hésita pas un moment et fit droit aux demandes du petit peuple, et le gouverneur fut rappelé.

Tout le monde connaît cette histoire excepté, cependant, le juge susdit, dont je ne voudrais en rien diminuer l'érudition. Peut-être sera-t-il heureux de savoir qu'il s'agissait de l'île Maurice et de la langue française, qu'il connaît si peu, et que tous parlent uniquement avec amour dans cette colonie anglaise, car c'est la langue officielle.

\* \* Encore une île. Celle-là ne baigne pas ses plages dans l'Océan Indien. Elle se contente des eaux quelquefois bien tourmentées de la Manche. C'est un bijou, un jardin, un refuge. C'est la sœur fidèle de sa sœur aînée, la grande Albion, et cependant elle a conservé avec soin la langue de ses pères. On y parle normand et l'on y parle anglais, et si la langue anglaise voulait seule régner un jour, il n'est pas, croyez moi, un seul habitant de Jersey qui ne renouvellerait le cri de Guillaume, le bâtard.

Et cependant, Jersey est à deux pas de la France, plus près de la France que de la terre anglaise.

Est-il un seul Anglais, digne de ce nom, qui ait jamais songé à faire aux habitants de Jersey un crime de leur constante affection pour la langue de leurs pères ?

Faucher de Saint-Maurice a publié, sur ce sujet, une petite brochure des plus intéressantes.

\* \* Un acrobate spécialiste a fait beaucoup parler de lui pendant le mois dernier. C'est un nommé Cliquot, le *chevalier* (?) Cliquot, avaleur de sabres qui s'est exhibé à Montréal et à Québec, au grand ébahissement des badauds qui n'y comprenaient rien.

C'est cependant un spectacle auquel on assiste tous les jours en Europe, sur les places publiques, et c'est un métier aussi peu lucratif qu'il est commun.

Je trouve justement dans un des derniers numéros du *Petit Journal*, du 5 mars, un article sur ces saltimbanques et je me contenterai de n'en citer que le passage suivant :

" La première question qui se pose à l'esprit de tous ceux qui assistent aux exercices des avaleurs de sabres est celle-ci : leur gosier a-t-il une conformation spéciale ? Eh bien, non. Tout le monde peut avaler des sabres, à condition d'avoir le courage de vaincre les terribles nausées que provoquent les premiers exercices. Cela est démontré de la façon la plus claire, non seulement par l'expérience des avaleurs de sabre, mais aussi par le " lavage de l'estomac " au moyen d'un long tube en caoutchouc, que les médecins pratiquent aujourd'hui si fréquemment pour le plus grand bien de leurs malades, disent-ils.